

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 novembre 2021

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 12
Date de Convocation : 18 novembre 2021
Absents excusés : F. Marendaz procuration à P. Drogrey
Secrétaire de séance : D. Vié

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 01 septembre 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

1. Devis ordinateur

La transformation numérique nécessite des équipements opérationnels, la région subventionne à hauteur de 1000 € la mise à niveau des communes de moins de 1000 habitants pour un ordinateur portable professionnel + 1 écran supplémentaire + la suite bureautique.

Le conseil municipal souhaite profiter de l'aide accordée par celle-ci pour acquérir cet équipement. Le conseil municipal est favorable à l'achat du matériel à la société XEFI pour un montant de 1411.58 € HT. Celui-ci sera signé après accord de la Région.

2. Devis panneaux électoraux

Après présentation de deux devis, le Conseil Municipal retient celui de Sémio d'un montant de 941.58 € HT pour 5 panneaux d'affichage et annule l'ancienne commande en rupture de stock.

3. Eau potable « la Bise »

4 maisons sont alimentées par une pompe au lieu-dit la Bise. La crépine est susceptible d'être bouchée, ce qui a déjà provoquée des incidents occasionnant le remplacement de la pompe. Deux solutions existent :

- Amener l'eau courante depuis le village des Planches ce qui occasionnerait des frais à hauteur de 25000 €. Cette solution n'a pas été retenue.
- Créer un bac de rétention d'eau afin d'assurer un pompage en eau claire, diminuant ainsi le risque d'incident. Le conseil retient cette option et charge le Maire de demander des devis pour effectuer ces travaux. D'autre part, il est nécessaire de passer au compteur Linky afin de suivre la consommation électrique journalière de la pompe. La construction du bac de rétention sera à la charge de la commune et son entretien sera à la charge des habitants ainsi que la consommation d'électricité. Une convention sera établie.

4. Travaux rue du Clos Blanchot

La réfection de la rue du clos Blanchot est prévue en 2022. Il est judicieux de refaire la canalisation et de reprendre le caniveau. En effet, il faut impérativement redimensionner le réseau d'eaux pluviales. D'autre part, le caniveau central est à reprendre entièrement. L'opportunité de passer une nouvelle conduite d'eau potable et de remettre les compteurs d'eau sur la rue est envisagée. Enfin, une réfection de l'enrobé sera nécessaire. Nous sommes en possession d'un devis et dans l'attente d'un deuxième.

5. Maîtrise d'œuvre pour travaux grande rue

Pour les travaux Grande Rue prévus en 2024, le Maire expose au conseil municipal que la commune doit lancer une consultation pour une maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux cités en objet.

Suite au résultat de la consultation en procédure adaptée, deux devis sont présentés et il est retenu (10 voix pour 2 abstentions et 1 contre) de passer un marché de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise ACESTI pour un montant de 21960 € HT.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le dossier du marché de maîtrise d'œuvre.

6. Repas et colis de Noël des Anciens et Noël des enfants

Le repas pour les personnes âgées de 75ans et plus est prévu le 18 décembre à 12 heures si les conditions sanitaires le permettent.

Selon l'évolution, on annulera le repas au profit d'un colis. Toute personne de moins de 75 ans désirant participer au repas est la bienvenue moyennant la somme de 28 €.

Le conseil municipal décide d'offrir un bon de dix euros à la librairie d'Arbois pour les enfants de 3 ans -10 ans (jusqu'au CM2). Le conseil municipal adopte à l'unanimité. Le CALM participe à hauteur de 200 €.

7. Achat siège tracteur communal

Le siège très abîmé du tracteur de la commune doit être changé. Nous en profitons pour donner plus de confort et opter pour un siège pivotant pour un montant de 808.25 HT. Le conseil municipal accepte le devis à l'unanimité.

8. Questions diverses

- Gilles CREUZOT, rend compte d'une réunion, sur la reculée des Planches. Des enquêtes sociologiques, ont été réalisées par les élèves du lycée agricole de Montmorot : En résumé, tous les acteurs locaux (professionnels, habitants, associations, élus) et les touristes interrogés reconnaissent l'intérêt patrimonial du site et la nécessité de mettre en œuvre des solutions tant matérielles qu'environnementales, lesquelles ont été abordées et complétées en séance. Une réunion d'information sera ouverte au public, le 06 décembre 2021 à 18h30, à l'Espace Pasteur d'Arbois.
- Une réunion d'information sera ouverte au public, le 06 décembre 2021 à 18h30, à l'Espace Pasteur d'Arbois.
- La réunion du Sictom a eu lieu. Didier CAMELIN explique que les tarifs restent inchangés. Un projet de mise en place de redevance incitative est à l'étude. Il suscite beaucoup d'interrogations, surtout sur le nombre de bacs, que les habitants n'ont pas toujours la possibilité de stocker chez eux.
- Pour information, en cas de problème sur les poubelles (couvercles cassé, etc.) ; les particuliers sont priés de s'adresser directement au Sictom de CHAMPAGNOLE.
- Claude BOUSSARDON a fait remarquer que l'éclairage au niveau du passage piéton Grande Rue (à proximité de la fontaine) n'est pas suffisant.
- Claude BOUSSARDON propose que le SICTOM communique directement avec les mairies par rapport à la date de ramassage d'amiante à lieu à la déchetterie.
- Les travaux d'isolation de la Mairie sont pratiquement terminés. Il reste à peindre le hall de la salle des fêtes.
- La pose des illuminations de Noël, sera effectuée généreusement, par la ville d'Arbois avec l'employé communal le 14 décembre 2021.
- Les travaux sur le ruisseau Javel sont en cours (mur, nettoyage, curage). Des malveillances ont été observées vers le stade : de gros cailloux ont été démontés des murs et posés dans le lit du Javel. Merci de prévenir la Mairie si vous observez des dégradations.

Fin de séance.